



22 rue Malmaison
93170 Bagnolet
contact@snuter-fsu.fr

Bagnolet, le jeudi 24 septembre 2026

M David Amiel

Ministre de l'Action et des Comptes publics
139, rue de Bercy 75012 Paris

Préavis de grève du 1^{er} au 31 octobre

La poursuite de politiques au service d'une économie toujours plus prédatrice au service des grandes entreprises et des actionnaires continue d'alimenter les tensions internationales et d'amplifier les effets du dérèglement climatique. Cet été a en effet été marqué par des phénomènes exceptionnels : vagues de chaleur inédites, multiplication d'incendies d'autant plus difficilement contrôlables que les moyens alloués à la sécurité civile ne sont pas à la hauteur, sécheresse mettant en danger de nombreux secteurs agricoles...

Les agent.e.s de la fonction publique, en particulier de la fonction publique territoriale, ont été en première ligne lors de cette période difficile. Pour accompagner les personnes vulnérables souffrant des chaleurs extrêmes, pour combattre les incendies et accompagner les personnes évacuées ou tout simplement pour assurer le service public du quotidien y compris dans des conditions difficiles.

La FSU Territoriale considère que les premières annonces budgétaires du gouvernement ne sont pas à la hauteur des enjeux de la période. Les 54 milliards d'euros de coupes budgétaires annoncées s'apparentent à un véritable jeu de massacre social. Les annonces du Premier ministre sont en effet scandaleuses : désindexation des retraites, gel des APL, non cumul de l'AAH et de l'ASS... Il s'agit encore une fois d'épargner les plus riches et taper sur le plus grand nombre.

Pour la Fonction publique, l'annonce du gel du point d'indice pour 2027, après le durcissement des contrôles des arrêts maladie et les restrictions concernant les autorisations spéciales d'absence, s'apparente à une nouvelle provocation, alors que l'absence de revalorisation salariale a conduit plus de 850 000 agent.e.s, principalement dans la fonction publique territoriale, à voir leur traitement indiciaire passer sous le salaire minimum depuis le 1^{er} juin et l'augmentation automatique du SMIC. Affaiblir le service public et la protection sociale touche particulièrement les femmes, majoritaires dans la fonction publique et plus exposées à la précarité.

Dans ce contexte, la journée de grève du 29 septembre revêt une importance particulière, à la fois pour mettre la pression sur le gouvernement et poser les bases d'un mouvement qui s'inscrit dans la durée, et pour soutenir les luttes locales dans les



collectivités, où il est nécessaire de continuer à mettre la pression sur les employeurs afin de revaloriser les salaires, notamment par le biais du régime indemnitaire, et d'améliorer les conditions de travail.

La FSU Territoriale réaffirme ses revendications :

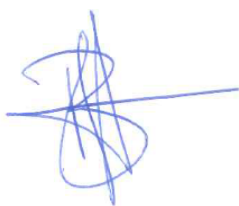
- La revalorisation de 20% de la valeur du point d'indice
- L'octroi de 80 points d'indice à tous les échelons
- Un plan de déprécarisation pour sécuriser l'emploi des 25% d'agent.e.s sous contrat
- L'abrogation du jour de carence et des mesures attaquant les arrêts maladie et le temps partiel thérapeutique
- Des recrutements à la hauteur des besoins de la population et des enjeux de transition écologiques

Il est impératif que les débats budgétaires pour 2027 intègrent ces priorités. Après la ponction de 5 milliards d'euros du budget 2026, les collectivités doivent avoir les moyens d'agir et les agent.e.s de la fonction publique doivent enfin obtenir la reconnaissance salariale qui leur est due.

C'est pourquoi la FSU Territoriale appelle les agent.e.s à se mobiliser, à participer à la journée de grève et de manifestation du 29 septembre et à envisager les suites qui pourront être données à cette journée.

Aussi, la FSU Territoriale dépose des préavis de grève pour chaque journée, du 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 octobre 2026, de 00h00 à 24h couvrant l'ensemble des agent.es de la fonction publique territoriale. Ce préavis devra permettre aux personnels de participer aux mobilisations qui seront organisées sur le territoire pour atteindre ces revendications.

Pour la FSU Territoriale



La co-secrétaire générale
Béatrice FAUVINET



Le co-secrétaire général
Julien FONTE

